



LA CITÉ / CITY

■ La ville est l'un des plus grands, des plus anciens et des plus solides exploits civilisationnels de l'homme. Sera-t-il le dernier ? De quelle force les villes disposent-elles pour attirer des millions de gens puisque, selon des prévisions sociodémographiques, bientôt plus de 80 % de la population mondiale y vivra ? À quoi ressemblent aujourd'hui ces œuvres (monstres) de la civilisation ? En quoi consiste leur phénomène ?

La ville est une structure autotélique, territoriale, urbanistique et sociale, c'est un concept intellectuel qui vit sa propre vie et, en même temps, une œuvre concrète, pratique et autosuffisante comme un écosystème naturel. Selon plusieurs, ce sont les habitants qui définissent la ville, celle-ci focalise en effet toutes les vertus et les vices de l'homme.

La ville est une émanation des contradictions : du bien et du mal, de la liberté et de l'oppression, de l'ordre et du chaos, de l'intérêt et de la passion, de la force et de la faiblesse, de la beauté et de la laideur, du rationalisme et de la spontanéité, de la communauté et de l'individualisme, de la sécurité et de la surveillance, de la richesse et de la misère, de la créativité et de la consommation, de l'amour et de la haine, du radicalisme et du compromis, du confort et de la nuisance, de l'individu et de la foule.

La ville est une force dont la beauté suscite la controverse, une force aux effets narcotiques. Le contraire du calme indolent et de l'ennui qui tue. Le synonyme de la hâte et de la superficialité, d'innombrables rêves et illusions d'une meilleure vie. La somme des pensées individuelles, des envies et des passions de ses habitants, enfermée dans une boîte de Pandore à usage multiple. La ville le Ciel et l'Enfer, une vie simple.



LA CITÉ

25E CONCOURS INTERNATIONAL D'ORFÈVRERIE FESTIVAL D'ARGENT DE LEGNICA 2016

Sous le patronage du Ministre de la Culture et du Patrimoine National

ORGANISATEUR

Galerie d'Art à Legnica
59-220, Pl. Katedralny 1/1, Pologne
tél. + 48 76 862 09 10, 862 06 94; fax + 48 76 856 51 26
www.silver.legnica.pl, www.galeria.legnica.pl
e-mail: silver@galeria.legnica.pl, galeria@galeria.legnica.pl
directeur: Zbigniew Kraska
commissaire d'exposition: Monika Szpatowicz

DATES ET LIEU DE L'EXPOSITION

Du 26 avril au 5 juin 2016
Vernissage: le 21 mai 2016
Salles d'exposition de Galeria Sztuki w Legnicy, Pl. Katedralny 1
Les organisateurs prévoient la présentation de l'exposition dans d'autres villes en Pologne et à l'étranger.

OBJECTIF, TÂCHE ET MATÉRIEL

Cette manifestation a pour but de présenter d'une manière générale les plus récentes réalisations de la bijouterie contemporaine. Les travaux devront être des bijoux au sens large de ce mot, comprendre une conception originale de création et présenter un haut niveau artistique et technique. Les organisateurs ne limitent ni le choix de matériaux, ni de techniques, mais selon une tradition plus de trentenaire, on espère l'utilisation **de l'argent**.

CONDITION DE PARTICIPATION

Article 1 Le concours est ouvert à tous les artistes de la Pologne et de l'étranger.

Article 2 Le participant peut soumettre un nombre illimité de ses œuvres: dont il possède tous les droits qui sont présentées sous le nom de leur auteur qu'on peut placer dans des vitrines d'exposition aux dimensions: 35 x 35 x 25 cm (après consultation d'organisateur pourra être acceptée une œuvre de dimensions différentes)

Article 3 L'Artiste déclarant sa participation à l'exposition est obligé de: envoyer (à ses frais) ses œuvres avec sa liste complète et le formulaire d'inscription jusqu'au **25 mars 2016**, date limite de réception envoyer ses œuvres dans un emballage protégeant contre tout dommage et qui puisse être utilisé à plusieurs reprises.

Note: Participants from outside UE are asked to take into consideration additional time (ca. 5 days) on the custom formalities for receiving works.

Article 4 Les œuvres reçues seront déballées en présence du jury.

Article 5 Les œuvres refusées à l'exposition seront renvoyées aux frais de leur auteur jusqu'à la fin de septembre 2016, conformément à la disposition présentée sur le formulaire d'inscription joint.

Article 6 Du fait de la tournée prévue de l'exposition, les œuvres resteront à la disposition des organisateurs jusqu'à de juillet 2017. Après, elles seront renvoyées aux frais de leurs auteurs avant la fin de août 2017 avec la documentation visuelle de leur présentation.

JURY

Article 1 Le jugement des oeuvres sera effectué par le jury international.

Article 2 La séance du jury aura lieu du 5 au 6 avril 2016. On a invité au jury: Timothy Carson (Grande-Bretagne), Sławomir Fijałkowski (Pologne), Melanie Isverding (Allemagne), Otto Künzli (Suisse/Allemagne), Katarzyna Rzehak (Pologne).

Article 3 Les critères principaux selon lesquels le jury admettra les oeuvres à l'exposition et décernera les prix sont l'interprétation originale du sujet par l'auteur et l'utilisation de l'argent dans son oeuvre. L'auteur a le droit d'accompagner son oeuvre d'un commentaire qui sera représenté dans le catalogue.

Article 4 Le jugement du jury est incontestable. Il n'y aura pas de recours juridique.

Article 5 La liste des personnes admises à l'exposition sera annoncée jusqu'au 22 avril 2016 sur le site du Festival d'Argent de Legnica ARGENT: www.silver.legnica.pl.

PRÉVUS PAR LE RÈGLEMENT

Grand Prix	10 000 PLN (c.a. 2300 euro) + 1 kg d'argent
Ile Prix	5 000 PLN (c.a. 1150 euro) + 1 kg d'argent
Prix du Président de Legnica	3 000 PLN (c.a. 690 euro) + 1 kg d'argent
Prix de la Galerie d'Art à Legnica	exposition individuelle avec catalogue à la valeur de 1000 euro
Prix Spécial des Organisateurs pour le courage, l'innovation, la persistance ou le trait d'esprit dans la création artistique	Statuette "Éperon d'argent" + 1 kg d'argent

* Exchange rate of EURO on 15.12.2015. Award in PLN will be converted to EURO in accordance with exchange rate on 21.05.2016, less tax due.

Article 1 Le jury se réserve le droit de répartir autrement les prix.

Article 2 Selon la tradition du concours, les lauréats des trois premiers prix offrent leurs travaux primés (une oeuvre) au profit de l'Organisateur pour la création de la première en Pologne Collection Internationale d'Art Contemporain d'Orfèvrerie.

PRIX HORS DU RÈGLEMENT

Prix des Foires Inhorgenta Muniuch	le stand aux Foires Inhorgenta Munich en 2017 à la valeur de 2000 euro
Prix du Joachim Sokólski	1 kg d'argent
Prix du magazine 'Polska Bizuteria'	le stand aux Foires JUBINALE 2017 à Cracovie
Prix du magazine 'Polska Bizuteria'	une publicité dans le "PB catalogue" en 2017
Prix du WFP Hefra	Prix de la matière
Mention honorable de l'Association des Créateurs Orfèvres	Statuette et diplôme
Mention honorable de la Galerie d'Art à Legnica	diplôme

Le choix du lauréat du prix hors règlement est de la compétence du fondateur du prix ou, avec son consentement, de la compétence du jury.

Les organisateurs acceptent aussi la possibilité de décerner d'autres prix hors du règlement.

ÉDITIONS

Article 1 L'exposition sera accompagnée de l'invitation, de l'affiche et du catalogue présentant les oeuvres de tous les artistes participants à l'exposition du concours

Article 2 Chaque auteur admis à l'exposition recevra un exemplaire gratuit du catalogue.

Article 3 Les organisateurs se réservent le droit de publier gratuitement des reproductions des oeuvres dans les publicatifs de la Galerie d'Art à Legnica, dans la presse, la télévision et d'autres formes de documentation visuelle à fin de promotion.

DÉCISIONS FINALES

Article 1 L'exposition sera accompagnée de la présentation des travaux des membres du jury.

Article 2 Les organisateurs prennent la responsabilité matérielle des oeuvres dès le moment de leur réception jusqu'à leur renvoi (le réception en personne ou le moment de l'expédition de l'envoi à la poste nationale ou par courrier privé – en cas de la disparition de l'envoi la responsabilité est prise par la poste ou le courrier privé conformément au règlement de transport des paquets).

Article 3 En cas de l'endommagement ou de la perte d'une oeuvre pendant l'exposition ou le stockage, l'organisateur est obligé de couvrir les frais nécessaires pour sa reconstruction.